

Très beau projet ambitieux ! Bravo.
 Hâte de voir ~~l'aboutissement~~ ^{l'aboutissement} l'aboutissement.

Holt devon ~~Poket~~^{Platz} plan.

1c 7/09/26

Permanence à la Fairie d'AXE & VIENNE
le jeudi 9 juillet 2026
à partir de 9 Heures

Projet Puy Némand: l'emplacement des 2 grands tunnels ~~de~~ ~~est~~ pas installé ne correspond pas à l'emplacement présenté sur le projet.

Utilisation de l'eau de l'étang pour l'arrosage des plantes est il réglementaire $\rightarrow$ conséquences sur la faune et la flore ? Abattement des arbres qui bordaient l'étang donne lieu à un réchauffement de l'eau. Quelle est l'implantation de l'abri, quelles dimensions ? Quel impact sur la faune et la flore d'une vente directe de la production ? de flux de voitures et de personnes risquent de dégrader cette zone naturelle. Où se garent les voitures ? C'est une zone calme, l'activité de vente directe risque de modifier la faisabilité du voisinage. La construction du lotissement a bien modifié la présence de la faune et de la flore.

(Christle Karen)

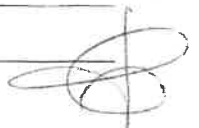
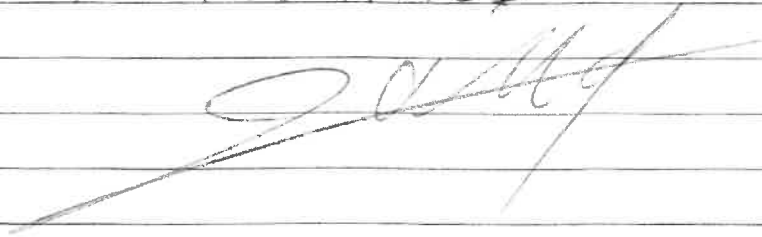
C. H. H. H.

GUILLAUME DUROS
GERANT SCI LE PORTAIL DE L'ACMA

3

PROJET CONSTRUCTION BATIMENT ARTISANAL ANCIENNE FERME

LE PROJET D'ATELIER S'INCRIT NATURELLEMENT
DANS LE CADRE DE L'ANCIENNE FERME DU
PORTAIL, DONT LE CARACTERE RURAL, LES
VOLUMES BÂTIS ET LE RAPPORT AU
PAYSAGE SONT EN COHERENCE AVEC
NOTRE ACTIVITE' LIEE AUX SERRES,
AUX VERRIERS ET AUX CHARNIERS.
L'IMPLANTATION D'UN ATELIER
ARTISANAL SUR SITE PERMET AINSI
D'ASSOCIER UN SAVOIR-FAIRE DU
METAL ET DU VERRE A UN ENVIRONNEMENT
DEJA MARQUE PAR L'USAGE AGRICOLE,
VEGETAL ET PAYSAGER.
CETTE CONTINUITE D'USAGE VALORISE
LE LIEU EXISTANT, PAR DE FUTURS
BATIMENTS INTEGRES, SANS RUPTURE
AVEC SON IDENTITE.



Jathieu CHEZE

9/7/2026

Jathiele ALAIS.

225 rue des Bruyères

81700 ISLE

0629 53 888.

Nous sommes Jathiele ALAIS et Jathieu CHEZE et sommes porteurs du projet au Puy Négimard d'exploitation de fleurs coupées.

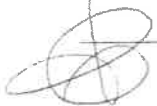
Nous sommes satisfait des propositions faites pour la modification du PLU concernant notre parcelle.

→ Grâce Nous produisons des fleurs coupées en agriculture biologique (^{avec} ~~marque~~ label), sans utilisation d'intrants chimiques, pas été vendus au professionnels et aux particuliers. ~~Plus de 5000~~ Les visites sur la ferme restent partielles.

→ Le plan d'eau a fait l'objet d'une évaluation par le responsable agencement de la chambre d'agriculture avant même notre installation, et le financement d'un bureau d'étude uniquement sur le plan d'eau pour la mise aux normes de l'étang qui sera prévu avant fin 2027 (dérivations, bande de frange pour respect des écosystèmes d'aval).

→ Le bâtiment envisagé sera en bois pour respecter l'unité du paysage. Et les serres prévues resteront des serres d'hivernage sans chauffage ni produits chimiques, afin de respecter des cycles naturels, et la saisonnalité de la fleur.

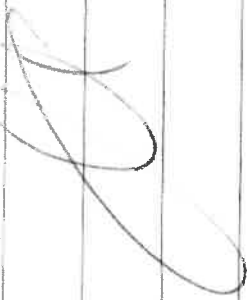
→ Nous travaillons sans bâches vertes qui augmentent les résidus plastiques dans les sols.



Nous soumettons fier de proposer ce projet qui respecte la fleur, ~~et~~ la saisonnalité et les écosystèmes. Fier de proposer la culture de fleurs locales sans produits phytosanitaires, dans le respect des la nature et de la saisonnalité.

Jathilde AIAÏS-CHERÉ

Nathalie CHÉZÉ



M^{lle} H^{me}. Bourgeois Gilbert et Christine
Bon accord pour l'installation,
et la modification de l'annuaire,
le 21.07.2006.

Bourgeois

Une Femme Florale à Puy Nîmard à l'initiative de
Deux Femmes - Ils méritent d'être soutenus aidés et encouragés
pour leur Travail. Avoir Très Favorable

TREILLARD Robert et Christine

Robert Treillard

Contribution à l'enquête publique relative aux secteurs de Puy Némard et du Portail.

Cette enquête publique porte sur deux projets distincts nécessitant chacun une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Les dossiers soumis à enquête montrent que ces deux projets sont de qualité, qu'ils ne présentent pas d'incidence notable sur les milieux naturels et que les aménagements envisagés, compatibles avec les enjeux d'aménagement du territoire, ont été conçus dans le souci d'une bonne intégration paysagère.

Le projet de Puy Némard est porté par un couple de jeunes, en reconversion professionnelle, qui produit des fleurs sur une parcelle de l'ancienne ferme des grands-parents. Ils ont démarré leur activité de floriculture avec succès en pleine terre, mais afin d'en assurer la pérennité et la viabilité économique, ils ont besoin de construire un petit local technique ainsi que des tunnels pour assurer une production tout au long de l'année.

Pour réaliser ces aménagements, il est nécessaire de procéder à une révision allégée du PLUi afin de reclasser une partie de la parcelle 184, actuellement située en zone naturelle, pour l'intégrer à la zone agricole.

Nous sommes tout à fait favorables à cette évolution du PLUi qui permettra de développer l'activité de cette jeune entreprise, dans le respect du voisinage, avec une production raisonnée de fleurs naturelles, complémentaire à l'offre existante sur la commune et répondant à une attente d'une partie de la population.

Le projet du Portail est porté par une entreprise artisanale, spécialisée dans la création et la restauration de serres et de verrières, anciennes ou contemporaines. Celle-ci est actuellement implantée à Limoges où elle rencontre un problème de place ce qui a conduit le responsable à envisager le transfert de son activité. Nous ne pouvons que nous réjouir du choix de la commune d'Aix-sur-Vienne, pour l'installation de cette très belle Entreprise du Patrimoine Vivant !

Le projet prévoit la restauration d'un ancien corps de ferme couplé à la construction d'un atelier de production et de stockage. Le site choisi est valorisant pour une production d'artisanat d'art, d'autant plus que le volet environnemental a été particulièrement pensé, avec la plantation d'un verger et le développement d'une activité de maraîchage à destination des employés de l'entreprise.

Pour réaliser ces aménagements, il est là encore nécessaire de procéder à une révision allégée du PLUi...

Nous sommes particulièrement favorables à cette autre évolution du PLUi qui permettra de donner une deuxième vie à ce site, tout en complétant et en diversifiant le tissu économique de la commune, qui plus est avec une entreprise dont le rayonnement s'étend bien au-delà de notre Région.

En conclusion, ces deux projets répondent à un intérêt local réel. Ils contribueront au maintien et au développement d'activités économiques sur la commune, favoriseront l'emploi et participeront à la valorisation du territoire, tout en préservant les équilibres environnementaux.

René ARNAUD
Maire d'Aix-sur-Vienne



José DUDOGNON
Adjoint en charge de l'Urbanisme



3

Projet Rignac / Puis Nemard, enquête publique
Géraldine Alexandre <ernexela@hotmail.fr>
?

21.2 Ko mer. 05/08/2026 18:44

À: enquetepublique@cc-valdevienne.fr <enquetepublique@cc-valdevienne.fr>
Projet Rignac / Puis Nemard, enquête publique

Je souhaite exprimer mon entier soutien au projet porté par cette société, qui me paraît répondre de manière exemplaire aux enjeux environnementaux, économiques et humains de notre territoire.

Ce projet s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement, privilégiant des pratiques durables et une intégration harmonieuse dans le paysage. Loin d'artificialiser ou de dégrader le site, il contribue au contraire à valoriser les espaces, à favoriser la biodiversité et à promouvoir une production locale de qualité. Il démontre qu'il est possible de développer une activité économique tout en préservant les richesses naturelles qui nous entourent.

Au-delà de ses qualités environnementales, ce projet est porté par des personnes engagées, passionnées et profondément investies dans leur territoire. Leur volonté de travailler localement, de créer du lien avec les habitants et de proposer une activité respectueuse du vivant mérite d'être encouragée.

À une époque où les circuits courts, la transition écologique et le développement responsable sont plus que jamais nécessaires, ce projet constitue un exemple concret de ce qu'il est possible de construire positivement.

Pour toutes ces raisons, j'émet un avis pleinement favorable à la continuité de ce projet.

Geraldine ALEXANDRE

2 rue de l'occitanie

Apt 305

31750 ESCALQUENS

Géraldine ALEXANDRE

2

Projet Rignac, enquête publique
Jo Als <joalais@gmail.com>
?

9.6 Ko mer. 05/08/2026 17:05

À: enquetepublique@cc-valdevienne.fr
Projet Rignac, enquête public.

Fleurissez, ô champs d'Isle, car voici l'heure où la terre reprend ses droits ! J'apporte à ce registre non pas une simple remarque, mais un chant de gratitude pour ce projet lumineux qu'est Hipollène.

Que dire de ce projet, sinon qu'il est bon, qu'il est doux, qu'il est écologique jusqu'à l'os ? Ici, point de pesticides, point de bétonnage sauvage : des fleurs, de la terre, du soleil, et des gens adorables qui travaillent avec leurs mains plutôt qu'avec des bulldozers. L'impact environnemental de cette ferme florale n'est pas seulement maîtrisé — il est nul, un vrai zéro pointé, une page blanche offerte à la nature plutôt qu'une entaille. Les pétales pousseront, les abeilles danseront, et le paysage n'aura jamais paru aussi vivant.

Et que dire des porteurs du projet ? Des gens sympas — vraiment, profondément sympas, de ceux qu'on croise et qu'on a envie de saluer, de ceux qui donnent envie de croire encore aux circuits courts et à la fleur locale plutôt qu'importée d'on ne sait où par avion-cargo. Soutenir Hipollène, c'est soutenir le sourire, la couleur, la biodiversité et le bon sens réunis dans un seul et même bouquet.

Je donne, en conscience et avec enthousiasme, un avis totalement favorable à ce projet.

Jonathan Alais
22 allée des primevères
29490 Guipavas
+33 6 22 31 71 98
joalais@gmail.com

Enquête publique - Projet Puy Nemard
Manon Parthonnaud <hello.manon@outlook.com>
👤?

19.0 Ko ven. 17/07/2026 14:25

À: enquetepublique@cc-valdevienne.fr <enquetepublique@cc-valdevienne.fr>
Bonjour,

Je connais Mathieu et Mathilde depuis plusieurs années et je souhaite apporter tout mon soutien à leur projet.

Ce sont deux personnes profondément passionnées par leur métier, mais aussi par la nature et le respect du vivant. Leur ferme florale n'est pas un simple projet : c'est l'aboutissement d'un rêve qu'ils construisent avec patience et détermination.

Depuis maintenant deux ans, ils cultivent déjà leurs fleurs sur ce terrain. J'ai pu voir de mes propres yeux tout le travail qu'ils fournissent et le soin qu'ils apportent à chaque étape de leur production. Ils ont fait le choix d'une culture biologique, avec une véritable réflexion autour des enjeux environnementaux. Rien n'est laissé au hasard : ils cherchent en permanence à produire de manière responsable, en respectant la biodiversité et les ressources naturelles.

La présence d'un étang à proximité de leurs cultures est un véritable atout, puisqu'il leur permet de disposer d'une ressource en eau adaptée à leur activité. Les serres qu'ils souhaitent installer ne sont pas destinées à agrandir leur production de manière démesurée, mais simplement à protéger leurs fleurs des aléas climatiques et à assurer la pérennité de leur exploitation. Quant au petit bâtiment prévu, il permettra d'accueillir des ateliers floraux, de transmettre leur passion et de créer un lieu convivial autour de leur métier.

Au-delà des aspects techniques, je voudrais surtout souligner les qualités humaines de Mathieu et Mathilde. Ce sont deux personnes profondément gentilles, généreuses, respectueuses des autres et ils portent ce projet avec beaucoup d'humilité et d'engagement.

J'espère sincèrement que leur projet pourra voir le jour dans les meilleures conditions car je suis convaincue qu'il apportera une vraie valeur au territoire et surtout parce qu'il est porté par deux personnes de confiance qui travaillent avec passion, conscience et beaucoup de cœur.

Manon Parthonnaud